

Webinaire de l'ATI : La fiscalisation de l'aide

28 MAI 2021 | 13:00H – 14:00 H (CEST) | FRANÇAIS

Le 3^e groupe de travail de l'ATI a le plaisir de vous inviter à participer à la deuxième session de la série de webinaires sur la fiscalisation de l'aide publique au développement (APD), qui aura lieu le 28 mai 2021 (CEST), en français.

L'octroi d'exonérations fiscales pour les projets financés par l'APD est une pratique de longue date qui a été contestée dans l'agenda du financement du développement. Compte tenu de son importance, le sujet retient de plus en plus l'attention au sein de l'ATI car il est particulièrement pertinent pour la mise en œuvre de l'engagement 3 de la nouvelle [Déclaration 2025 de l'ATI](#), par laquelle les membres de l'ATI s'engagent à appliquer des politiques cohérentes et coordonnées qui favorisent la mobilisation des recettes nationales (MRN).

L'objectif de ce webinaire sur la fiscalisation de l'APD est, premièrement, de présenter aux membres de l'ATI les lignes directrices récemment publiées par le Comité d'experts des Nations unies sur la coopération internationale pour soutenir les pays qui envisagent et négocient des accords sur le traitement fiscal de l'aide bilatérale. Deuxièmement, la session vise à faciliter le partage d'expériences entre les partenaires de développement de l'ATI, les pays partenaires et les organisations de soutien afin de faire avancer les réformes pour une plus grande transparence et cohérence dans l'agenda de la MRN. Le 3^e groupe de travail de l'ATI assurera le suivi des résultats du webinaire.

PROGRAMME



13:00 – 13:05

Bienvenue et introduction

Benedikt MADL, au nom de la Commission européenne, co-coordinatrice du 3^e groupe de travail de l'ATI



13:05 – 13:15

Présentation des lignes directrices sur le régime fiscal applicable aux projets d'aide de gouvernement à gouvernement

Farid HASNAOUI MARDASSI, Conseiller interrégional pour les questions fiscales internationales, Nations unies



13:15 – 13:25

Point de vue des pays partenaires : Cameroun

Adrien TOCKE, Directeur des Réformes, Direction générale des Impôts, Cameroon



13:25 – 13:35

Perspectives des organisations de soutien de l'ATI : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Heike BUSS et **Rachel MORRIS**, Conseillers, OCDE



13:35 – 13:45

Contribution de la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferd) *(Ferd)*

Anne-Marie GEOURJON, *Programme Manager, FERDI, et expert au Fonds monétaire international (FMI)*



13:45 – 14:00

Débat et séance de questions-réponses